

se fait vivement sentir en Italie :

“ Pendant que le gouvernement s'occupe de sa propre situation, qui est très menacée, et laisse à des commissions le soin d'étudier les questions de la misère et de la cherté des vivres, pendant que le roi fait distribuer de petites sommes peu en rapport avec les énormes revenus de sa liste civile, le Pape à Rome, les évêques, les prêtres, les religieux et les fidèles dans toute l'Italie pourvoient *hic et nunc* au sort des malheureux avec un zèle et une générosité admirables. Et ces peuples, témoins du contraste entre le cynisme cruel et repaç des gens officiels et la charité douce et tendre de l'Eglise et des catholiques, ces peuples, dis-je, font leurs réflexions et savent de quel côté ils ont à attendre la restauration de leur dignité et de leur prospérité.

“ L'Italie, qui n'est certes point cléricale, consacre toute une colonne de son numéro de ce soir aux cuisines économiques établies dans les divers quartiers de Rome par le cercle de Saint-Pierre, sous le patronage de Léon XIII. Les locaux ont été mis à la disposition du cercle du Vatican par le prince Aldobrandini, le marquis Patrizi, et d'autres propriétaires. Les jeunes gens du cercle font eux-mêmes le service de distribution dans ces locaux; dans chaque cuisine ils sont trois, aidés par deux sœurs de la Providence de Namur. Ces religieuses font la cuisine. Le prix de chaque portion est de 10 centimes. Avec six sous les pauvres ont une soupe, du bœuf bouilli avec légumes et un excellent pain de 200 grammes. A ces pauvres, des bons sont fournis par le Saint-Père, par des commissions de charité, par les curés des paroisses, par les fidèles. Le prince Bandini-Giustiniani, directeur du Mont-de-piété, a acheté 75,000 de ces bons à distribuer aux déposants malheureux. Je passe sur de nombreux détails afin de ménager l'espace : la nourriture est excellente, et plusieurs princes et prélats ont voulu s'en assurer en envoyant chercher des portions de soupe et de viande par des domestiques.

— On vient de former à Londres, sous le haut patronage de Son Em. le cardinal Manning, et du lord maire, une société qui sera connue sous le nom de “ Société d'économie nationale. ” Cette société, comme son nom l'indique, a pour but d'inspirer aux classes ouvrières de l'Angleterre le goût de l'économie domestique. En Angleterre on néglige cette branche de l'éducation populaire. Aussi, la condition des classes ouvrières y est-elle bien moins enviable qu'en France où chaque famille fait des épargnes.

— Un de nos abonnés nous informe que les RR. Sœurs de la Charité de l'Hospice de Québec, dans la quête faite à St. Alexandre de Kamouraska, en faveur des orphelins, ont réalisé la jolie somme de \$208, tant en produits agricoles qu'en argent.

On nous informe que la paroisse voisine, Ste. Hélène de Kamouraska, a aussi noblement fait son devoir en faveur de ces orphelins, puisque les RR. Sœurs de la Charité ont pu y obtenir un secours de \$140, dont \$100 en produits agricoles. La population de ces deux paroisses n'est pas considérable, mais la générosité dont on a fait preuve constate qu'il y a beaucoup de cœurs généreux. On s'est plu à dire à Ottawa, et avec raison, que l'abondante récolte que nous avons eue dans le pays,

a contribué largement à diminuer la crise financière; aussi les cultivateurs ne pourraient mieux en rendre grâce à Dieu qu'en faisant une légère part de leur récolte en faveur des orphelins qui lui sont si chers. Si les cultivateurs de notre pays ont été privilégiés sur tant d'autres pays qui ont eu à souffrir de mauvaises récoltes, il faut en remercier Dieu par de dignes et fréquentes aumônes.

— Le Département des Travaux Publics à Ottawa, ayant à faire exécuter des travaux considérables au St. Maurice, près de Trois-Rivières, l'Hon. M. Langevin, ministre de ce Département, dans le but de rendre justice aux ouvriers occupés à ces travaux, vient d'opérer un changement dans le mode de paiement qui nécessairement devra être profitable à la classe ouvrière qui, dans ce genre de travaux, avait à souffrir des exigences de certaines personnes, au point de vue du salaire et du mode de paiement. Voici ce que nous lisons à ce sujet, dans le *Journal des Trois-Rivières* :

“ L'hon. M. Langevin vient d'opérer une réforme importante dans l'administration des travaux publics de ce district, et cette réforme sera accueillie avec plaisir par la classe ouvrière, parce qu'elle est à son avantage.

“ Dans les travaux de réparation des estacades du Saint-Maurice qui se font chaque année, il était devenu d'usage, parmi certaines personnes, de se faire transporter au fabais, les gages des ouvriers pour des avances faites, et ces personnes retiraient du gouvernement le plein montant de ces gages des ouvriers.

“ Il en était un peu de même pour ceux qui fournissaient des matériaux.

“ L'hon. M. Langevin vient de prendre des mesures pour que les ouvriers qui travaillent pour le gouvernement, soient payés totalement de leur salaire, ou des matériaux qu'ils fournissent.

“ Ainsi des instructions ont été données à M. Lajoie, surintendant des travaux publics, pour qu'à chaque échéance, le comptable paie personnellement, à chacun des ouvriers, le plein montant de ses gages.”

— Sur la recommandation de Son Excellence le Gouverneur-Général, l'Hon. M. C. A. P. Pelletier, Sénateur, Etienne Taché, écri., député ministre des Terres de la Couronne à Québec, et l'Hon. M. Hector Fabre, Sénateur, ont été nommés membres honoraires de “ l'Académie Canadienne des Arts, à Ottawa.”

— M. L. O'Brien, président de l'Académie des arts, est à Ottawa, pour préparer l'ouverture de l'exposition qui doit avoir lieu vers le 3 mars prochain. Les expositions auront lieu, alternativement, si c'est possible, à Ottawa, à Halifax, à St. Jean du Nouveau-Brunswick et à Québec.

— Le *Courrier de Montréal* annonce que quatre wagons d'émigrés sont passés à Toronto, le 19 février courant, en route pour Manitoba et le Nord-Ouest. Ils viennent des cantons situés à l'Est de Toronto.

— L'opposition qu'on fait aux épiciers et aux cultivateurs à Québec et à Montréal, a inspiré à M. Vallée, député de Portneuf à la Chambre des Communes, le bill suivant, qui est d'une importance majeure pour